

FEUILLE d'AVIS du DISTRICT d'AVENCHES

ET DES ENVIRONS

Résumé des nouvelles Politiques Littéraires Agricoles et Scientifiques

PARAISSANT A AVENCHES LES MERCREDIS ET SAMEDIS

REDACTION
et AdministrationRue Centrale
— (au fond de l'allée) —
Téléphone N° 18ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 8 fr. 6 mois, 4 fr. 50, 3 mois 2,80
Etranger : Port en sus.Concessionnaires pour la publicité extra-régionale : *Annonces-Suisse S. A.*, 17, rue Haldimand
Lausanne et ses succursales.ANNONCES (la ligne) :
District : 15 ct. Canton : 20 ct. Etranger : 25 ct
Réclames 40 ct. Rabais pour annonces répétées

Dictons et bon sens

Le dernier fascicule du « Bulletin de la Société suisse des Traditions populaires » contient entre autres une série de dictons populaires vaudois, où se retrouve cet alliage savoureux de sagesse paysanne, de robuste bon sens et d'humour. Jugez-en, lecteurs, par ces quelques citations relatives au mariage empruntées aux « Instructions pour mon fils Jean-Louis » :

« Je te conseille de te marier sans renvoyer puisque tu as trente ans à la Saint-Martin prochaine; devant hériter d'un joli bien, les beaux partis ne te manqueront pas: car comme disent les filles de Chavornay, *kan le prommé son bein mûré, tsisan san ke sei fauta de lé gurlâ* (Quand les prunes sont bien mûres, elles tombent sans qu'il soit besoin de les secouer). Mais il ne faut pas te marier en étourdi: choisis donc une femme dans une famille d'honnêtes gens et qui soient sans reproches; car dit-on à Lavaux, *dé bon pillan pillanta ta vegne, dé boune mare prein la felle* (De bon plant plante ta vigne, de bonne mère prends la fille). Cherche-la sage et laborieuse plutôt que jolie, car disent ceux d'Aigle, *biauta sein bonta né ke pura vanità* (Beauté sans bonté n'est que pure vanité) et quand bien même elle serait laide de visage, pourvu qu'elle soit brave fille, cela ne fera point de tort à ses enfants; car disait la tante Judith, *pouëtta tsatt' a bi menon* (Vilaine chatte à beaux petits). Si tu ne la prenais que parce qu'elle est belle, tu pourrais répondre à ceux qui t'en feraient compliment, comme à Château-d'Oex, *lé on bi l'oze ke l'agaça ma tru chovan l'ennuie* (C'est un bel oiseau que la pie, mais quand on la

voit trop souvent elle ennuie.) Vis en paix avec ta femme, et aime-la après les noces comme avant; si elle te fait quelque reproche quand tu le mérites, ne le courrouce point contre elle: il vaut mieux se taire que quereller; car comme on disait dans le vieux temps, *ke repon, appon* (qui répond, ajoute).

Ne trouvez-vous pas que l'un de ces proverbes est d'aussi bonne application à la ville qu'au village?

Est-ce à Orbe ou à Moudon que l'on dit: « Ce qu'on fait en grande hâte, on s'en repent à loisir »? Ceux de Cossonay affirment que « pour prendre un nid, il ne faut pas attendre que les oiseaux soient loin »; les femmes de Montreux qui s'en vont au marché vendre leurs plantons de choux pensent que « qui méprise le peu sera toujours dans le besoin ». Les habitants de Combremont avaient coutume de dire — espérons qu'ils le font toujours — « Si tu gardes le dimanche, le dimanche te gardera ». Un marguillier du gros de Vaud à un beau parleur de son village répliquait: « Celui qui ne sait rien, rien ne le gêne ».

Enfin, pour finir, un adage assez répandu, dont on pourrait donner diverses interprétations: *Bragâ lé hio, ma teni vo dein le bâ*. (Vantez les hauteurs, mais tenez-vous dans le bas.) Le commentateur nous dit qu'il ne s'agit là que d'un conseil à qui se propose l'acquisition d'une ferme. A s'établir sur la hauteur on risque d'être battu par les vents.

Confédération

Procédés déloyaux. — Il y a une année déjà, le public avait été mis en garde contre les agissements indécents d'une maison étrangère qui faisait passer des marchandises de

coton pour de la toile de première qualité. On nous apprend aujourd'hui que, dans le canton de Zurich, deux colporteurs voyagent de maison en maison, en automobile, offrant de la « toile bernoise de première qualité à prix réduit ». A l'aide d'un échantillon, on a pu constater que cette marchandise soi-disant de « fabrication suisse » n'était qu'une vulgaire toile de drap de lit, venant de l'étranger, et qui était vendue plus cher qu'elle ne valait. Il n'y a qu'un moyen de se prémunir contre de pareilles duperies, c'est de se servir auprès des maisons établies au pays, et offrant toute garantie pour la bonne qualité des marchandises achetées chez elles.

Association Semaine Suisse.

Berne. — Une fillette de 11 ans, Marguerite Matter qui traversait la chaussée mercredi après-midi, a été écrasée par une automobile au coin de la rue Monbijou et de la route de Wabern. Le crâne fracturé, la pauvre petite a été tuée sur le coup.

— A Lotzwil, un individu de mauvaise réputation, arrivé depuis peu dans la contrée, nommé Johann Kämpfer, maçon, s'étant pris de querelle avec un ouvrier de tuilerie nommé Gottfried Greub, l'a tué d'un coup de feu. Ce crime a fait trois orphelins. Le meurtrier a été arrêté.

Escroquerie au change. — Un couple allemand a présenté au bureau de change de la Banque populaire 8 billets de 5 dollars falsifiés en billets de 50 dollars.

Le couple prétend n'avoir aucune connaissance de la falsification et tenir ces billets de tiers. Il a été remis en liberté, mais reste sous surveillance jusqu'à l'éclaircissement de l'affaire. Il a déjà placé des billets semblables dans la région du lac des Quatre-Cantons.

Jura bernois. — L'affaire de Chevenez est venue mardi devant la cour d'assises du

Jura. Les accusés, cinq habitants de Chevenez et des environs, les nommés Rial, fils d'un aubergiste, et trois autres membres du parti conservateur, Célestin Chappuis, Joseph Laville, Louis Nicoulin, ainsi que le beau-frère de Laville, Paul Piquerez, étaient inculpés d'avoir emmené en automobile et séquestré dans une auberge éloignée, proche de la frontière — pour l'empêcher d'aller voter lors du renouvellement des autorités communales de Chevenez — le nommé Désiré Oeuvery qui fut retrouvé le lendemain, dans un « empoisieux », non loin de l'auberge, mort dans des circonstances que l'enquête n'est pas arrivée à établir.

F. Riat, C. Chappuis, J. Laville et L. Nicoulin, reconnus coupables de séquestration, ont été condamnés chacun à six mois de maison de correction, commués en trois mois de détention cellulaire; Piquerez, pour complicité, à deux mois de maison de correction commués en trente jours de prison cellulaire, sans sursis, à la privation des droits civiques durant trois ans et aux frais.

Argovie. — Une collision s'est produite à Bleien, près de Gränichen, entre une automobile et une motocyclette. Le motocycliste, un photographe d'Altstetten, nommé Johann Welti, de Zurich, a été projeté avec une telle violence contre un poteau télégraphique qu'il fut littéralement coupé en deux. Welti était père d'une nombreuse famille.

— Ernest Plander, écuyer de la remonte, est tombé si malheureusement de son cheval, sur la place d'exercices du Schachen, à Aarau, qu'il a succombé à ses blessures.

Mort à la carrière. — Quelques minutes après la reprise du travail, dans une carrière près de Beckenried, une importante masse de terre se détacha et s'abattit dans la carrière. Les ouvriers, entendant le bruit du

Cependant, la veille de son départ, fut-ce malice voulue ou plaisir personnel, le petit Parisien l'entraîna, sans qu'il s'en aperçût, au beau milieu du Pont-Neuf, encombré d'une foule bruyante et bigarrée. Mais Michel ne riait pas, lui! plus ahuri que charmé, il n'osait plus avancer, ni reculer, serrant dans sa main crispée celle de son jeune compagnon et répétant tout épeuré :

— Allons-nous-en, François, je veux rentrer. François n'avait garde! Comme le gavroche de nos jours suivant le régiment qui passe ou emboitant le pas à l'émeute, la foule était son élément et, le nez en l'air, la mine effrontée, il se faufilait au premier rang, pour applaudir aux lazzi de Jean Farine ou de Gauthier Garguille, entraînant son jeune cousin.

— Tu verras comme c'est amusant! répétait-il pour l'encourager, sans succès du reste.

Il faut dire qu'à cette époque le Pont-Neuf présentait un spectacle extraordinaire, surtout pour un natif de Caudebec: Brioché, son singe et ses marionnettes; Tabarin, son épée de bois, son feutre, son trident; l'opérateur Barry en soutane de satin noir, jouant avec des vipères, des crapauds, pour convaincre de l'excellence de son antidote :

Michel se trouva devant un arracheur de dents, costumé en Marocain, qui, flairant une proie facile, interrompit son boniment :

« Pardon, jeune homme, vous désirez? »
Tous les regards convergèrent sur le provincial hébété.

Feuilleton de la Feuille d'Avis d'Avenches

Reproduction autorisée aux journaux ayant
un traité avec la « Société des Gens de Lettres ».

Un ancêtre de Gavroche

par M. A. DOURLIAC

9

IV

Où LA VEUVE SE SOUVIENT,
Où LA MÈRE SOUFFRE.

— Ma princesse aurait-elle éprouvé quelque contrariété? demanda le comte en lui baisant la main.

— Plusieurs, répondit-elle d'un ton bref.
— La duchesse reviendrait-elle sur son consentement et refuserait-elle de passer douairière? interrogea négligemment Barrière étendu dans un fauteuil.

— Non, elle se borne à protester par son absence.

— Libre à elle! Vous êtes d'âge à marcher sans lisières; d'ailleurs n'aurez-vous pas le bras de votre mari?

La princesse se mordit les lèvres et toisa de toute sa hauteur l'impertinent qui polissait avec soin ses ongles recourbés, sa seule coquetterie.

— Ce n'est pas tout. Jamais ma mère n'avait employé des termes aussi durs, aussi blessants

à notre égard à tous deux. J'ai protesté, naturellement.

— Chère Marguerite!

— Très obligé, princesse; mais, pour mon compte, je suis parfaitement résigné à une antipathie instinctive, irraisonnée, que rien ne justifie.

— Rien?

— Grief ignoré ne saurait compter.

— Si elle se doutait cependant...

— Des obligations que vous avez à vos très humbles serviteurs, achève ironiquement le chevalier. Allons donc! Nous sommes trois à posséder ce secret, et aussi intéressés l'un que l'autre à le garder. Est-ce vous, princesse, qui auriez confié à personne les soucis que vous causa la naissance tardive et gênante de ce petit Tan-crède vous spoliant de votre héritage, et la sage résolution suggérée par ce cher cousin, exécutée par moi, de le faire disparaître avant la proclamation de son existence.

— Disparaître, non tuer!...

— Ne chicanons pas sur les mots!... Est-ce Chabot, votre conseiller, qui irait se prévaloir de ce mérite aux yeux déjà suffisamment prévenus de sa future belle-mère?

— Inutile de parler si haut!...

— Est-ce moi, enfin, qui me vanterais d'avoir flambé comme un poulet ce jeune coq, capable de nous chanter pouille lorsqu'il aurait bec et ongles! Non, assurément! Or, nul ne s'est échappé de Préfontaine et les morts ne parlent pas...

— Je crois, eu effet, que Barrière a prudemment agi.

— Pardieu! morte la bête, mort le venin! Voyez-vous pareil intrus surgissant à votre banquet nuptial comme le spectre de Banco... Ah! c'est vrai, tu ne connais pas ce brave Ecossais, cousin? C'est un personnage d'un nommé Shakespeare, aussi en honneur à Londres que monsieur Corneille ici. Banco est un trouble-fête qui gêne fort son meurtrier Macbeth en venant réclamer sa part de festin... et encore un mort à moins d'appétit qu'un vivant.

— Tais-toi donc, tu effrayes la princesse, dit vivement Chabot, assez peu rassuré lui-même.

— Ne craignez rien, mes très chers! ni vivant, ni mort ne franchira votre porte tant que j'y monterai la garde, mais si jamais vous vous avisez d'être ingrats...

— Soyez tranquille, chevalier, Mme de Chabot n'oubliera pas les dettes de Mlle de Rohan.

Barrière effleura le bout de ses doigts de sa longue moustache et prit congé le plus galamment du monde.

V

OU MICHEL REGRETTE CAUDEBEC, OU FRIQUET
REGRETTE PARIS

Friquet eut volontiers initié son gros cousin aux beautés de la capitale, pour peu qu'il s'y fut un peu prêt, mais la courtoisie du provincial paralysait sa curiosité, il se croyait perdu dès qu'il n'apercevait plus l'enseigne du *Chat botté*

glissement; l'un d'eux fut projeté dans le lac, mais put regagner la rive; un autre, Italien, nommé Ravelli, ayant tardé quelques secondes à s'enfuir, sans doute pour ramasser sa veste contenant une montre, fut enseveli par l'éboulement. Bien que les travaux de sauvetage aient été immédiatement entrepris, on découvrit le soir seulement, son cadavre affreusement mutilé. Des membres étaient séparés du tronc.

Le camp de Vaumarcus. — Chacun a entendu cette expression, mais beaucoup ignorent encore de quoi il s'agit. Depuis quelques années, les Unions chrétiennes de la Suisse Romande ont édifié, sur un terrain loué de la commune de Vaumarcus au bord du lac de Neuchâtel, des baraquements d'une valeur totale de cent mille francs, permettant d'organiser un camp de vacances pour plusieurs centaines de jeunes gens. Ce camp a eu un succès croissant, et dès l'an passé, il a fallu les dédoubler: le camp principal largement ouvert à tous les jeunes hommes, reste fixé à la dernière semaine de juillet, tandis qu'un second suivra, immédiatement après, spécialement aux jeunes de 15 à 17 ans.

Le dimanche intermédiaire, 2 août, revêtit cette année un caractère spécial, parce qu'on y célébrera le 10^{me} anniversaire du camp, en un service solennel, le matin à 10 h., présidé par M. le pasteur Ch. Béguin, agent des Unions neuchâtelaises. Puis, l'après-midi comme le terrain vient d'être acheté par la Commission administrative unioniste, aura lieu l'inauguration du camp devenu propriété définitive des Unions romandes. La cérémonie commencera à 8 h., par un prologue avec chœurs de M. le pasteur J. Vincent de Lausanne, puis le discours sera prononcé par M. Frank Thomas, le pasteur genevois connu de chacun dans notre pays. Le public est cordialement invité à participer à cette journée.

Le travail qui se poursuit là, n'intéresse pas seulement, en effet, les Unions Chrétiennes, mais tout le protestantisme romand. Les jeunes gens sont réunis dans ces camps, non seulement pour le sport, le bain ou la promenade, mais aussi pour les séances d'entretien le soir, par groupes restreints, et pour les conférences du matin sur les grands sujets moraux et religieux traités par des hommes compétents et qui ont l'oreille des jeunes. On vient à Vaumarcus de tous nos cantons et de toutes nos Eglises; l'œuvre qui s'accomplit là, dans une atmosphère de largeur et de « grand air », est une œuvre de compréhension mutuelle, et de réveil de la vie religieuse de notre pays. Ce patient et fructueux labeur mérite l'intérêt sympathique de tous ceux qui ont à cœur le maintien et le développement chez nous des saines et viriles traditions de piété, minées par ailleurs de tant de manières diverses.

Les participants au camp sont nourris et logés pour le prix de 30 fr. pour la durée entière, et de fr. 4 par jour, s'ils ne peuvent être présents les huit jours. Pour s'inscrire et obtenir tous renseignements, s'adresser à M. Choffat, Beaux-Arts 5, Neuchâtel.

Canton de Vaud

Foires et marchés interdits. — Vu l'extension de la fièvre aphteuse, le Conseil d'Etat vient d'interdire, pour une durée indéterminée, les foires et marchés au détail dans tout le canton.

Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes. — La 5^{me} Fête cantonale des jeunesses vaudoises, qui devait avoir lieu à Puidoux les 18 et 19 juillet, a été, à cause de la fièvre aphteuse, renvoyée aux 8 et 9 août prochain.

Cossonay. — Un wagon du P. L. M. chargé de 6400 kilos d'écorce de chêne prit feu à son arrivée à la gare de Cossonay, par suite de l'échauffement du frein, qui alluma le plancher du wagon. Le feu a été aperçu et signalé par M. Paul Guex, employé de la gare, qui s'efforça de l'éteindre avec l'aide du personnel, tandis que l'on appelait les pompes de Penthalaz. Deux mille kilos d'écorce, représentant une valeur de 400 fr. ont été brûlés.

Vevey. — Près de Chardonne une personne qui cherchait des champignons a découvert, sous un sapin, un cadavre dont les renards avaient complètement dévoré la tête et qui a été reconnu pour être celui d'André Vionnet, d'Attalens, qui, le 23 janvier dernier, avait disparu sans laisser de traces. Les constatations faites par un médecin veveysan ont établi que la mort avait été naturelle.

Collision mortelle. — Jeudi matin, un peu avant 10 heures, s'est produite à Sainte-Catherine, près du Chalet-à-Gobet, une collision entre une motocyclette montée par M. Gisler, voyageur de commerce en tissus, de Dompière, et une automobile conduite par M. Linder, représentant des thés Marchand, à Lausanne. M. Linder sort indemne de l'aventure, mais tout l'avant de sa machine est écrasé; les deux roues et le moteur sont inutilisables. Quant au motocycliste, M. Gisler, il a été transporté à l'Hôpital cantonal dans la voiture de M. Guisan, docteur à Mézières. Il avait une grave fracture au maxi-

laire supérieur, de fortes ecchymoses conjonctivales de grosses plaies au poignet et au genou; il a succombé jeudi après-midi à 2 heures. Le malheureux était âgé de 44 ans et père de cinq enfants en bas âge.

Chronique locale et régionale

Avenches F.-C. — Comme l'a annoncé un correspondant de la *Feuille d'Avis*, le club de football organise une kermesse pour lui permettre de faire face à ses engagements. Ce sont en l'occurrence, la création d'un fonds d'assurance accidents et le paiement de ses nouveaux filets métalliques, imposés par les associations.

Nous osons espérer que le public d'Avenches pensera qu'un gros vide est fait par le départ de nos collègues sportifs, les gymnastes qui sont à Genève, et que les membres et amis des sociétés locales sauront et voudront combler ce vide.

Sans vouloir critiquer la traditionnelle fête du mois d'août, ne vaut-il pas mieux que les petits sous que nous destinons à des créations, alimentent pour une part les caisses des sociétés locales plutôt que de s'en aller alimenter le « coffre » de forains étrangers.

Allons donc en masses au Casino, il y aura de la bonne musique et des jeux pour tous.

Gymnastique. — Pleine d'espoir et d'entrain, la section d'Avenches est partie hier matin pour la fête fédérale de Genève; elle devait concourir le même jour à 18 h. 20 pour les sauts, à 18 h. 50 pour les préliminaires et barres, à 19 h. 50. Cet horaire a été quelque peu contrarié par un violent orage qui a crevé sur la ville à 15 heures, au moment de l'ouverture des concours, mais vers 17 heures, le travail put être repris en plein air. 733 sections avec 19000 gymnastes répartis en 7 divisions suivant le nombre des membres prennent part à la fête, soit 4000 de plus qu'à la dernière, à St-Gall, en 1922.

Avenches concourt dans la VI^{me} division (12 gymnastes) qui comprend 217 sections. C'est dire que la lutte sera vive et le concours très serré. La bannière fédérale, venant de Saint-Gall, arrive aujourd'hui par train spécial. Les exercices d'ensemble, exécutés par 15000 gymnastes, chiffre jamais atteint jusqu'ici, sur la plaine de Plainpalais, promettent un coup d'œil unique et inoubliable.

La section d'Avenches rentre mardi soir; tous ses amis seront à la gare pour la recevoir.

Au Comptoir. — Si le district d'Avenches ne compte qu'un seul exposant au Comptoir — M. Louis Matthey, de Vallamand, tonnellerie et vins du Vully — il y envoie maints visiteurs; la Société de chant de Faoug et celle d'Oleyres y ont été mercredi et hier, le bel auto-car, tout battant neuf, des Auto-transports d'Avenches, y a conduit une trentaine de personnes; tous sont rentrés enchantés de leur tournée au Comptoir et nombreux sans doute seront ceux qui voudront profiter de la dernière semaine d'ouverture pour aller voir les mille et une choses instructives et intéressantes exposées à Beaulieu.

Du Vully. — On nous écrit: Du 29 juin au 10 juillet, c'est-à-dire pendant le temps que le bataillon 1 de sapeurs, appelé à construire des ponts sur la Broye et les canaux voisins, a été cantonné chez nous, une animation toute particulière n'a cessé de régner dans nos villages et sur nos routes. Dès le matin, retentissait le pas souple et cadencé des soldats se rendant au travail ou à l'exercice. Le soir, c'était tout plaisir d'entendre leurs chants sans fin: le soldat a toujours la note gaie, et civils et militaires s'entendaient à merveille.

Si ce court séjour a permis aux sapeurs de faire connaissance avec un coin de la patrie que beaucoup ignoraient, il laissera aux Vullierains un excellent et durable souvenir.

Au revoir et merci. — L. **Payerne.** — Une courte, mais émouvante cérémonie a marqué vendredi dernier l'inauguration de la plaque commémorative érigée en l'honneur et au souvenir des vingt-et-un sous-officiers et soldats du bataillon de sapeurs I, décédés pendant la mobilisation de guerre 1914-1918.

Devant le bataillon rassemblé tout entier, et en présence de la Municipalité de Payerne, de M. le colonel Bersier, de M. Max Reymond, ancien capitaine dans le bataillon et d'une délégation de la Société vaudoise du génie, le major Diserens a remis la plaque à la ville de Payerne. M. F. Cornaz, syndic, l'a acceptée et a remercié le bataillon de sapeurs qui consacre ainsi à nouveau les rapports excellents qui se sont établis entre la cité broyarde et la troupe modèle qui, depuis longtemps, y a son centre de ralliement. M. Blanc-Morel a déposé une superbe couronne au nom de la Société du génie.

La plaque de bronze a été moulée et coulée par M. Perret, fondeur à Lausanne, sur les plans du capitaine Favarger, commandant de la 3^{me} compagnie du bataillon I de sapeurs.

Parmi les noms qu'elle porte, il en est un qui n'est pas inconnu à Avenches: celui du sapeur Marcel Pelichet, de Fécly, mort de la grippe au lazaret de notre ville.

Chez nos voisins. — Morat aura demain la visite de la musique de Fleurier qui arrivera par bateau vers 10 1/2 heures.

Donatyre. — On nous prie d'attirer l'attention de nos lecteurs sur le concert qui sera donné demain dans le jardin du Café du Chasseur.

Prédications

Dimanche 19 Juillet

- Temple d'Avenches
9 h. Culte et prédication, M. L'host.
Ct. 151, 137, 2.
10 h. 1/2 Ecole du dimanche.
1 h. Culte pour la jeunesse.
Eglise Libre d'Avenches
9 h. 1/2 Culte et prédication.
10 h. 3/4 Ecole du dimanche.
Temple d'Oleyres
9 h. 1/2 Culte et Prédication. M. de Weiss.
Temple de Faoug
9 h. 1/4 Ecole du dimanche.
10 h. 1/2 Culte et prédication, M. L'host.
Temple de Montet
9 h. 1/2 Sermon M. Basset.
10 h. 3/4 Ecole du dimanche et Culte pour la jeunesse.
Eglise Libre, Montet
9 h. 3/4 Sermon. M. Baroni. (Communion)
Temple de Constantine
9 h. Sermon.
10 h. Ecole du dimanche.
Chapelle de Vallamand.
7 h. 1/2 soir. Sermon M. Basset.
Montmagny
10 1/2 h. Ecole du dimanche.
Temple de Villars-le-Grand.
9 h. 1/2 Ecole du dimanche.
10 h. 1/4 Sermon.
Chapelle de Chabrey
10 h. Ecole du dimanche.
19 h. 1/2 Sermon.
Temple de Cotterd
11 h. 1/2 Sermon.
10 h. Ecole du dimanche.

Avis important

Concernant la vente en détail des boissons alcooliques. Patentes A. B. D. et E.



A teneur de l'article 21 de la loi du 21 août 1903, modifiée par celle du 26 novembre 1919 sur la vente en détail des boissons alcooliques et des établissements publics, il doit être procédé tous les 4 ans à une révision générale du prix

des patentes A. B. D. et E. A cet effet, les titulaires des patentes A. B. D. et E. qui ne veulent pas que de nouvelles patentes leur soient délivrées, en avisent l'autorité communale avant le 31 juillet 1925. Passé cette date, ceux qui n'auront fait parvenir à l'autorité communale aucun avis de renonciation seront reportés à nouveau sur les tableaux. Ils n'ont ni demande à faire, ni pièces à produire.

Les titulaires des mêmes patentes A. B. D. et E. qui ont des observations à présenter à l'occasion du renouvellement de leurs patentes en informent l'autorité communale avant le 31 juillet 1925, en indiquant leur motif à l'appui. (Règlement art. 17.) Passé cette date, il ne sera plus tenu compte des observations qui pourraient être formulées.

GREFFE MUNICIPAL.

Soumission

La Municipalité d'Avenches met au concours le nettoyage de l'ancienne Avenue de la Gare, dès le café ROTH, au faubourg, au passage à niveau du Gravenaud, des deux côtés.

Adresser les offres au Greffe municipal jusqu'au jeudi 23 juillet courant.

GREFFE MUNICIPAL.

Avis au public

La Municipalité d'Avenches informe le public que seul l'emplacement situé autour de l'ancienne toubière N° 2 est destiné à recevoir des déchets de verre et ferraille ou autres. Ces matières doivent être déposées dans les creux, et non aux abords de ceux-ci. Il est formellement interdit de faire des dépôts quelconques ailleurs et les délinquants seront amendés.

GREFFE MUNICIPAL.

JARDIN du Café du Chasseur DONATYRE

Dimanche 19 juillet

Concert

après-midi dès 2 1/2 h., le soir dès 7 1/2 h.

Consommations de 1^{er} choix

Se recommande:

Téléphone 92.

E. GUILLOD.

Les familles GEISER et alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, cousin et oncle,

Monsieur

Samuel GEISER

décédé à Nyon, dans sa 71^{me} année des suites d'une pénible maladie supportée avec résignation.

L'ensevelissement aura lieu à Faoug, le 19 juillet 1925.

Départ de la Maison mortuaire SPACK-GEISER à 13 heures.

COMMUNE DE DONATYRE

Appartement à louer

La Municipalité de Donatyre offre à louer un joli petit logement.

Pour visiter et traiter, s'adresser à Monsieur le Syndic.

Donatyre, le 13 juillet 1925.

708 GREFFE MUNICIPAL

Retenez ceci!!!

Si vous voulez boire un apéritif de marque, sain, stomachique, hygiénique et tonique et qui fasse du bien, demandez un « DIABLERETS ».

Moulin agricole

Le Moulin agricole de Salavaux met en soumission le transport de toute marchandise dès les gares de Faoug ou d'Avenches à l'usine, rendue sans détérioration. Indiquer le prix par 100 kg. et envoyer les soumissions au gérant jusqu'au 24 juillet au soir.

718 Le Comité.

Avis

Le bataillon sapeurs I, a égaré pendant son cours de répétition des COUVERTURES en LAINE et autres OBJETS MILITAIRES.

Prière de les envoyer contre remboursement des frais de transport à l'ARSENAL de PAYERNE.

726

Café du Cheval Blanc, CHABREY

Dimanche 19 juillet, dès 2 heures



BAL

Bonne musique

Se recommande,

728

LE TENANCIER.

J. CUHAT, éditeur responsable.

SŒURS PRADERVAND

AVENCHES

A partir du 1^{er} août, le Magasin sera **transféré à la Rue Centrale**, en face de la Couronne.

Jusqu'à ce jour il sera fait un

RABAIS de 15 %

sur tous les articles en magasin :

Chapeaux pour Messieurs, Casquettes
Cols, Cravates, Chaussettes
Chapeaux pour dames et enfants
Grand choix de Bas et de Gants
Lingerie, Tabliers, Broderies, Dentelles, etc., etc.

PUBLICATION DE TIR

L'école de Recrues des Patr. Tf. et Sig. III effectuera des tirs à balles le 22 juillet au nord de CHANDON.

On tirera de la lisière est du « Bois de Vallamaux » vers « Champ de la Vigne » et « Bois des Coutes » ainsi que de Chandon contre le coin du « Bois de Vallamaux » à « Riale ». Les chemins en dangers seront barrés par des sentinelles. Il est défendu de pénétrer dans les champs de tir entre 9 heures et 16 heures.

Fribourg, 15 juillet 1925. JH42098L

725

Le Commandant de l'E. R. S. Tf. III.

Forêts cantonales

8^{me} arron- dissement



L'Inspecteur forestier d'arrondissement soussigné fera vendre en mise publique le samedi 25 juillet 1925, dès 9 heures du matin, à l'Hôtel de Ville à Cudrefin, les lots ci-après désignés :

Grève de Cudrefin

1 à 73. 73 parcelles de roseaux
74 à 78. 5 Nos, têtes des parcelles 1 à 28
79 à 81. l'herbe des chaussées

Payerne, le 10 juillet 1925.

L'Inspect. forestier du 8^e arrondissement
270 Bormand.

Forêts cantonales

8^{me} Arron- dissement



L'Inspecteur forestier d'arrondissement soussigné fera vendre mise publique le vendredi 24 juillet 1925, dès 15 heures au Bey, Maison Chuard, les lots ci-après désignés :

Grève du Lac de Morat

1 à 50. 50 parcelles laïches et herbe.
Payerne, le 10 juillet 1925.

Bormand
Inspecteur forestier.

721

TIR



Les Sociétés de tir de Faoug exécuteront des tirs à balles le samedi 18 et dimanche 19 juillet de 6 heures du matin à la nuit.

La circulation dans la zone dangereuse est rigoureusement interdite.

717

LES COMITÉS.

A vendre

200 fagots secs. 722
Chez Constant DESSONNAZ, Avenches.

A vendre

8 beaux porcs de huit semaines. 719
Chez Arnold SIMONET, Oleyres.

Grande baisse



Pistolets 6mm depuis fr. 1.90. Revolvers à 6 coups 9.50. Floberts long. 6mm 12.—. Carabine précision 18.—, à air 4 1/2 mm fr. 8.50. Pistolet automatique syst. Browning 6/35, fr. 29.—. Fusil chasse 1 coup 28.—; 2-coups fr. 48.—. Appareil à tuer le bétail 17.—. Munitions et réparations. Catalogue 1925 gratis.

Louis ISCHY-SAVARY, PAYERNE

Avant tout achat

en tissus pour vêtement; literie;
lingerie ou confection,

Une visite s'impose
chez

E. SCHUMACHER, Avenches.

Magasin le mieux assorti et vendant des marchandises de qualité aux plus bas prix jour. 377

L. ZAHND

Agent d'affaires patenté
MOUDON, Tél. N° 14

Reçoit à PAYERNE le JEUDI

Méthode RÉGULATRICE

JH30200

Discretion. Retour infallible des retards.
Ecrire à Société Parisiana, Genève. 1281

Achat de chevaux de boucherie et accidents

Boucherie Chevaline centrale

Louve 7 LAUSANNE H. VERREY.

Tailleur

On cherche 1 apprenti ou apprentie ou un rassujetti. 712
S'adresser à M. Léon PIERRE, Salavaux.

Domestique

On demande un bon domestique sachant traire et faucher, ainsi qu'un bon ouvrier pour les moissons.

S'adresser au Bureau du Journal. 709

STAND DE FAOUG



Tir annuel

avec

Concours de Groupes

organisé par les Sociétés de tir de Faoug

SAMEDI 18 juillet

de 6 heures à la nuit et

DIMANCHE 19 juillet

de 6 heures à 19 heures.

Invitation cordiale aux tireurs.

Demandez plans de tir.

700

LES COMITÉS.

Bois de l'ASSE, rière Bellerive

Dimanche 19 et lundi 20 juillet

Grande Kermesse

organisée par la

Société de musique « LA FANFARE DE BELLERIVE »

Dimanche 19 juillet: CORTÈGE depuis Bellerive, départ 13 heures

Concert

o-o-o

Concert



GRAND BAL

sur pont ombragé



Jeux divers :

TIR AU FLOBERT à prix

TOMBOLA ÉLECTRIQUE

Consommations de 1^{er} choix sur place : vin, bière, salé de campagne.

Gâteaux du Vully

Le soir illumination.

Se recommandent :

La Société de Musique.

Le Tenancier.

Appareils à moissonner

pour toutes les marques de faucheuses, marche garantie.

RÉPARATIONS soignées de toutes les machines

Placez votre confiance dans un travail de premier choix.

ACHAT

VENTE

ÉCHANGE

Louis BARRAUD, machines agricoles, SALAVAU

- Téléphone 27 -

L'entretien des planchers
à l'encaustique à l'eau

CIRALO

est facile et ne coûte
que 10 cent. par m².

Mode d'emploi simple
PROSPECTUS DANS LES DROGUERIES OU LABORATOIRES
Évitez les imitations
EREA, MONTREUX

✦ **DAMES** ✦

Retards.
Conseils discrets
par Case Dara 430, Rive
Genève.

658

JH557420

CUDREFIN

dimanche 19 juillet

CUDREFIN

Grand Carrousel

TIR -- JEU DE PAUMES
et autres divertissements

Se recommande

Le propriétaire : **Jeanmairat-Wetzel.**

„ROYAL-ENFIELD“

La machine anglaise la plus répandue en Suisse

VOUS PRÉSENTE

ses nouveaux modèles

2 1/4 HP, 2 vitesses, 2 temps. — La machine la plus simple, la plus maniable et la plus économique d'entre toutes.

Ses nouveaux modèles

3 HP, 3 vitesses Sturmey-Archer, 4 temps, avec freins sur tambour avant et arrière, amortisseur à la fourche, selle Terry. En touriste, sport, et super-sport.

La machine la mieux finie, la mieux étudiée pour le grand tourisme, même à deux. Celle qui fait l'admiration de tous les connaisseurs.

Demandez les prix et conditions. --- Catalogues et Démonstrations.

➡ Tous les modèles en magasin ➡

AGENCE GÉNÉRALE pour la région
(avec toutes les pièces de rechange)

Marcel CHRISTINAT - VÉLO-SPORT
Téléphone 50 **AVENCHES**

ÉLECTRICITÉ

Les abonnés de la ville d'Avenches sont avisés qu'ensuite de travaux urgents à effectuer sur la ligne primaire, le courant SERA INTERROMPU dimanche 19 juillet, de 12 heures à 17 heures.

ENTREPRISES ÉLECTRIQUES FRIBOURGEOISES
La Direction.

Horaire spécial de la région



Nouveau système, le plus pratique de tous. - Prix 0.50
En vente exclusivement au BUREAU DU JOURNAL.

D^r A. VILLARS, avocat

à FRIBOURG

a ouvert une seconde étude à

MORAT

23 Grand'Rue Téléphone 70

Consultations tous les jours de 9 à 12 et de 2 à 4 h.

Représentations en matières juridiques et administratives. Encaissement.

(Etude à Fribourg : Rue de Lausanne, 30)

PLACE
DU CASINO

AVENCHES

PLACE
DU CASINO

Dimanche 19 juillet à 14 heures

Grande Kermesse

organisée par l'**Avenches F. C.**

TIR AU FLOBERT

(Carabine de précision)

JEU DE QUILLES

(Grand modèle)

Roues aux pains de sucre

(Pains de 6 kg.)

et Chocolat

(Bloc Villars)

Nouvelles attractions !

TOMBOLA avec 200 prix

CONCERT par "La Lyre"

Cortège, départ du Montmezard à 14 heures

-OO- CANTINE -OO-

Dès 20 heures BAL à l'Hôtel de Ville.

Bonne musique

Se recommandent :

Avenches F. C.

O. Andrist, ten. Hôtel de Ville

Agence agricole

BERTHOUD & BALLY

AVENCHES

Combustibles pour approvisionnements d'ÉTÉ

== à PRIX RÉDUITS ==

Pendant juillet et août arrivages réguliers de

BRIQUETTES « UNION »

ANTHRACITE

COKE

BOULETS

Prière de s'inscrire à l'avance.

ON REND à DOMICILE

Téléphone 66